

DANEMARK

L'accélération de la croissance du PIB par habitant au cours des dix dernières années a contribué au maintien d'un niveau de revenu relativement élevé en termes de comparaison internationale, même si l'écart avec les États-Unis a continué à se creuser.

Priorités reposant sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Les taux d'imposition des revenus du travail sont élevés, le taux d'imposition marginal s'appliquant à partir d'un seuil proche du salaire moyen. Cela réduit les incitations au travail et décourage l'entrepreneuriat.

Mesures prises : La tranche intermédiaire d'imposition a été relevée, et une prestation liée à l'exercice d'un emploi a permis de réduire le coin fiscal pour les personnes à faible revenu. Les taux marginaux d'imposition ont donc diminué de 6 points de pourcentage environ pour les contribuables à revenu moyen. Le gel des impôts appliqué en 2002 est toujours en vigueur.

Recommandations : Revoir le gel des impôts de manière à ce que des modifications sans incidence sur les recettes puissent être apportées à tous les niveaux d'administration (tels qu'une hausse des impôts sur les biens immobiliers, qui sont relativement faibles, et un allègement de la fiscalité sur les revenus du travail). La mesure ayant l'impact le plus fort sur l'offre de main-d'œuvre consisterait à réduire le taux marginal d'imposition ou à relever son seuil d'application.

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

Environ 12 % de la population d'âge actif perçoit des prestations d'invalidité ou d'assurance maladie. Ces prestations sont relativement élevées et aisément accessibles.

Mesures prises : Les autorités ont durci les critères d'admission au bénéfice des prestations d'invalidité, en exigeant que la capacité de travail des demandeurs soit réduite de deux tiers (et non plus seulement de moitié). La structure des prestations a également été simplifiée. Il est proposé que les communes payent une plus grande part des congés maladie de longue durée, et les examens médicaux sont maintenant réalisés plus tôt.

Recommandations : Faciliter l'exercice d'une activité à temps partiel pour les bénéficiaires de prestations d'invalidité, et réexaminer régulièrement tous les dossiers de personnes dont l'invalidité n'est pas permanente. Réduire l'incidence des absences pour maladie en introduisant une période d'attente et en exigeant un certificat médical avant le versement des prestations, en recourant à des examens médicaux indépendants, et en faisant respecter la limite de 12 mois prévue pour la périodicité des examens.

Réduire les obstacles internes à la concurrence

Les réglementations restreignent abusivement la concurrence dans de nombreux secteurs. Certaines branches d'activité se caractérisent par un fort degré de concentration, séquelle des insuffisances passées en matière de contrôle des fusions. Certaines collectivités locales livrent une concurrence déloyale au secteur privé.

Mesures prises : Le droit de la concurrence a été modernisé et la lutte contre les ententes intensifiée, mais les organismes chargés de l'application des lois doivent être réorganisés. Des réformes destinées à favoriser la concurrence ont été annoncées dans le secteur de l'électricité, mais les deux producteurs qui dominent le marché projettent de fusionner. Les collectivités locales s'ouvrent à la concurrence, mais lentement.

Recommandations : Réduire le nombre d'organismes chargés d'appliquer le droit de la concurrence, et retirer aux groupes de défense d'intérêts catégoriels les sièges réservés à leurs représentants au sein des comités de direction de ces organismes. Lever les restrictions injustifiées appliquées dans les domaines de la construction, des transports terrestres et des services professionnels. Assouplir les dispositions qui limitent les horaires d'ouverture des magasins et leur implantation. Accroître le recours à l'externalisation dans le secteur public en appliquant les lois en vigueur.

Autres priorités essentielles

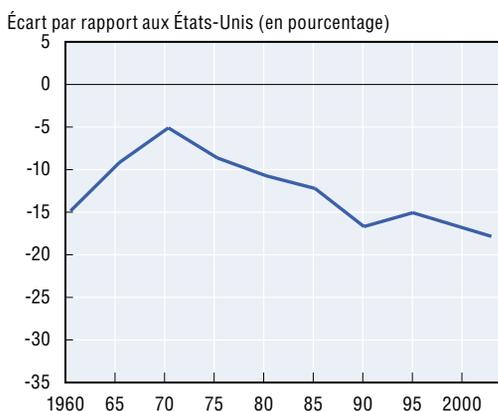
- Durcir le régime de retraite anticipée, par exemple en liant à l'espérance de vie l'âge d'accès et en augmentant la prime forfaitaire pour la poursuite de l'activité.
- Améliorer le système scolaire, dont les résultats sont insatisfaisants. Le Danemark possède un des systèmes d'enseignement les plus coûteux du monde, mais les jeunes doivent être davantage mis à l'épreuve (notamment par le biais d'examens), et les enseignants doivent passer plus de temps en classe, être mieux formés et davantage spécialisés.

DANEMARK

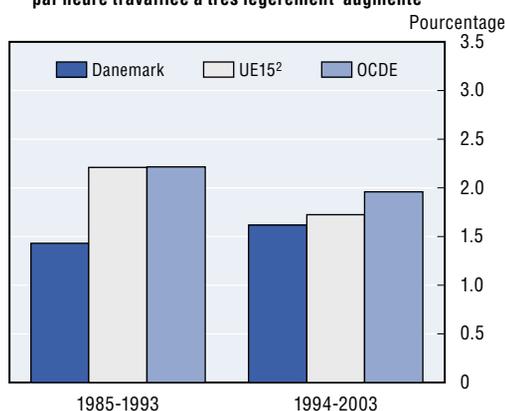
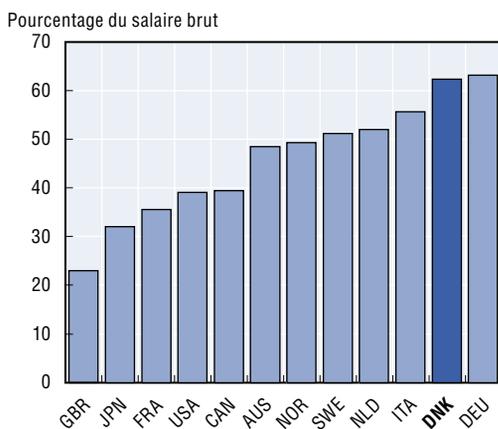
Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	1.4	1.8	1.7	1.7
Taux d'emploi tendanciel	75.5	75.7	76.3	76.3
Taux d'activité tendanciel	81.0	80.5	80.2	80.2
Taux de chômage structurel (NAIRU)	6.8	6.1	4.8	4.8

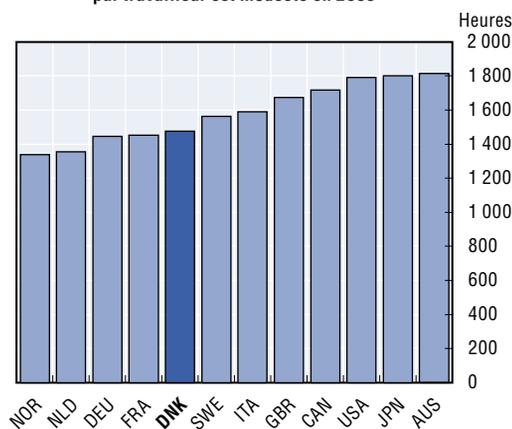
Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.

A. L'écart de PIB par habitant s'est encore creusé¹

B. La croissance annuelle du PIB par heure travaillée a très légèrement augmenté

C. Les taux d'imposition marginaux sont élevés en 2003³

D. Le nombre annuel d'heures ouvrées par travailleur est modeste en 2003



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.
3. Somme de l'impôt marginal sur le revenu et des cotisations salariales de sécurité sociale, diminuée des prestations en espèces, pour une famille à revenu unique sans enfant (calcul effectué pour un revenu équivalent à 167 % du salaire de l'ouvrier moyen).

Source : Graphiques A et B: *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C: OCDE, *Les impôts sur les salaires*, 2003/2004 ; graphique D: *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.